

Non à l'expulsion de Salah Hamouri !

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 4 décembre 2022

Les autorités israéliennes ont décidé d'expulser de force Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, résident de Jérusalem-Est. Il est, depuis le 7 mars, emprisonné en Israël sous le régime de la détention administrative. C'est-à-dire sans charges connues ni accès au dossier, même pour ses avocats. En contradiction totale avec le droit international.

Le droit international est bafoué..

Salah Hamouri vit à Jérusalem-Est occupée. Il y est né et y vit depuis toujours. Il a donc droit aux protections du droit international humanitaire, y compris l'interdiction fondamentale d'expulsion du territoire occupé.

C'est pour « défaut d'allégeance » à l'État israélien que Salah Hamouri a été condamné à avoir son statut de résident permanent révoqué. Quel précédent pour tous les Palestiniens de Jérusalem-Est qui pourraient subir le même jugement ! Et là encore, le droit international qui stipule que les populations occupées n'ont aucun devoir d'allégeance envers la puissance occupante, est bafoué.

Le 5 octobre 2022, le ministère français des Affaires étrangères a mentionné que Salah Hamouri devait pouvoir être libéré et vivre libre à Jérusalem avec ses proches : sa femme et ses enfants, citoyens français, ne pouvant déjà plus séjourner en Palestine.

Intervenons auprès du président Macron

Nous demandons en conséquence au président Macron de s'adresser immédiatement aux autorités israéliennes pour qu'elles libèrent Salah Hamouri et qu'elles affirment son

droit de résider à Jérusalem, lui et sa famille.

Nous demandons au président et à la Diplomatie française, quelles mesures de rétorsion, ils comptent prendre contre un État qui viole ainsi de manière répétée les droits humains et le droit international.

Toutes et tous, mobilisons-nous !

Cela peut être, par exemple, sur Twitter : « *Les autorités israéliennes ont décidé d'expulser #SalahHamouri de Jérusalem en violation du droit international. @Ensemble_FdG et de nombreuses organisations appellent Emmanuel Macron à agir contre son expulsion. #JusticeForSalah* ».

Pour écrire directement
<https://www.elysee.fr/crire-au-president-de-la-republique/> et
pour la cellule de crise du quai d'Orsay :
alertes.cdc@diplomatie.gouv.fr

Pour la commission Palestine d'Ensemble !

Le 3 décembre 2022

En complément, vous pouvez lire sur notre site :

L'extrême droite au pouvoir en Israël